

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 20 MARS 2026

DELIBERATION N°CP2026- 03/3/8 DOSSIER N°7373	EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX - AVENANT N°4 AU MARCHÉ AVEC LA SOCIÉTÉ DALKIA
---	--

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction du Patrimoine Immobilier et de la Construction*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES DES
BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX - AVENANT N°4 AU MARCHÉ AVEC LA
SOCIÉTÉ DALKIA**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;
VU le budget de l'exercice ;
VU le rapport CP2026-03/3/8 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver l'avenant n° 4 au marché 23.18.129 d'exploitation des installations thermiques ;
- d'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant joint à la présente délibération, ainsi que tous les nouveaux avenants à intervenir sur ce marché jusqu'à son terme soit le 31 décembre 2027.

Dit que les dépenses afférentes seront imputées sur le chapitre 011 articles 60621 et 6156 du budget départemental pour 2026.

Pour l'ensemble des décisions.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET